

# Protocole Sanitaire COVID 19



Toute personne accédant aux studios doit être inscrite à l'un des cours des associations. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de refuser l'accès à nos locaux.



Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans dans les lieux de circulation, et non obligatoire pendant l'activité. Les accompagnants doivent déposer et revenir chercher leur(s) enfant(s) aux portes des studios. **Les accueils ne sont plus ouverts aux publics.** Un sens de circulation est indiqué (une entrée et une sortie différente dans chaque studio) et doit être respecté.



Le lavage de mains est obligatoire avant et après chaque cours. Des bornes de gel hydro-alcoolique sont disponibles à l'accueil de chaque studio **comme à la sortie de chaque cours.**



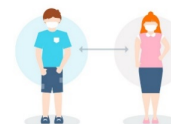
Absence de contacts interpersonnels entre les pratiquants, encadrants compris, **absence d'échanges, de partage ou de transmission de matériel quelconque.**



Les chaussures de villes sont interdites dans l'ensemble de nos locaux, les pratiquants devront se déchausser à l'entrée de la salle et mettre des chaussures réservées à la pratique de l'activité. Les vestiaires seront condamnés, **les pratiquants devront donc arriver en tenue.**



Boire aux robinets ne sera pas possible, les pratiquants devront se munir de leurs propres **gourdes individuelles.**



Dans les studios de danse chaque pratiquant, ainsi que l'encadrant, doivent **respecter les distances réglementaires de sécurité et garder leur propre espace.**



Merci de tousser ou éternuer dans **son coude ou dans un mouchoir à usage unique.**

**EN CAS DE SUSPICION DE COVID 19 :**

Si l'un de nos adhérents présente des symptômes, nous demandons à ce qu'il ne se présente pas au cours ! En cas de suspicion de COVID 19, il faudra nous prévenir au plus vite. Nous nous chargerons de transmettre l'information aux autres pratiquants du même cours. Ce dernier sera momentanément fermé le temps que tout le monde réalise le test et qu'ils soient négatifs pour tous.



Les studios sont **désinfectés et aérés** régulièrement. Les pratiquants du cours suivant doivent attendre que le studio soit vide pour pouvoir y accéder et que l'encadrant les y autorise.



Les **toilettes sont accessibles et désinfectées** régulièrement. Merci de prendre vos dispositions autant que possible avant de venir.

Ce protocole est rédigée d'après le décret du Ministère de la culture du 07/09/2020. Il est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des mesures exigées par le gouvernement.



**MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES HORAIRES DES ACTIVITÉS AFIN DE PERMETTRE LEURS BON DÉROULEMENT ET D'ÉVITER LES CROISEMENTS DE PUBLICS.**

